

COMMUNE DE LANGUEUX

Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Angélique STEUNOU, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean-Yves HINAULT, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Mesdames Catherine PEPIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI)
Monsieur Michaël BAUDET (pouvoir donné à Eric TOULGOAT)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2022-123

REPLACEMENT DE CONSEILLERS MUNICIPAUX
DEMISSIONNAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

A ce jour, les conseillers municipaux représentant la Ville au sein du CA du CCAS sont les suivants :

- ✓ Mme Sylvie GUIGNARD
- ✓ M. Loïc JAMBOU
- ✓ Mme Angélique STEUNOU
- ✓ Mme Maryline NIVET
- ✓ Mme Catherine PEPIN
- ✓ Mme Françoise GALLOUET
- ✓ M. Jean-Pierre REGNAULT

✓ M. Jérôme TRONEL

Dans un premier temps, je vous précise que Madame Françoise GALLOUET a remplacé Madame Sandrine REDON, démissionnaire de son mandat de conseillère municipale le 11 mai 2021 et cette délibération est chargée d'officialiser ce remplacement.

Dans un second temps, Monsieur Jérôme TRONEL ayant fait part de sa démission du conseil municipal le 26 septembre 2022, un membre de son groupe doit être désigné. Ces derniers ont ainsi proposé le nom de Madame Marie-Noëlle MORISE.

C'est pourquoi **je vous propose** :

- de prendre acte de la nomination de Madame Françoise GALLOUET et de Madame Marie-Noëlle MORISE au sein du CA du CCAS,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Les conseillers municipaux suivants n'ont pas pris part au vote : Françoise HURSON, Jean-Pierre REGNAULT, Jean BELLEC, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marie-Noëlle MORISE, Marion BOUCHEVREAU, Christophe MINAUD.

Dans un premier temps, les conseillers municipaux ayant pris part au vote, ADOPTENT la nomination de Madame Françoise GALLOUET à l'unanimité.

Dans un second temps, les conseillers municipaux ayant pris part au vote, N'ADOPTENT PAS la nomination de Madame Marie-Noëlle MORISE (abstention de Christian KERAUTRET, Angélique STEUNOU, Malorie MEHEUST, Hubert HILLION, Yann SOULABAIL, Laura BLEVIN, Olivier LECORVAISIER, Eric TOULGOAT et son pouvoir Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHOU, Françoise GALLOUET, contre de Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Guillaume HAMON, Isabelle POULAIN-COLANI et son pouvoir Catherine PEPIN, Sylvie GUIGNARD, Jean-Yves HINAULT, Richard HAAS).